



LA RUCHE

ESPACE DE TRAVAIL PARTAGÉ AU COEUR DU CAUSSE



TARIFS



2025	1/2 journée	Journée 8h-18h	Semaine	Mois
Poste	5€	10€	40€	120€
Bureau	10€	20€	80€	200€
Espace complet	50€	100€		



Un cadre de travail unique

- ✓ 2 bureaux individuels
- ✓ 1 salle de réunion / espace partagé
- ✓ 1 espace convivial / cuisine
- ✓ 1 imprimante/copieur
- ✓ pare feu et connexion à la fibre

📞 Réservation auprès de la mairie
05 65 40 57 66
commune.espedaillac@orange.fr

une caution de 500€ vous sera demandée

La Ruche: Un espace de travail partagé

Réalisés dans l'ancien logement des instituteurs inoccupé depuis 1996, ces travaux ont permis également de reprendre des aménagements extérieurs (volets, toiture, enduits, abords...).

D'un montant total de 320 000 € HT, ils ont été subventionnés à hauteur de 80% par l'Europe, l'Etat, la Région et le département. Cet espace est disponible depuis le mois d'Avril. A ce jour 3 personnes y travaillent.

Les Travaux à l'Eglise

Ils se dérouleront en 3 phases:

1. Rénovation de la sacristie (déjà lancée) et remplacement des menuiseries à l'intérieur de celle-ci
2. Réfection de la toiture
3. Réparation des vitraux

A ce jour ont été obtenues les subventions de l'Etat, de la Région et du Département pour un montant total de 47 467 € les travaux s'élevant à 73 932 €.



Les Impôts Locaux 2025

Deux éléments interviennent dans la détermination de nos impôts

- Les bases locatives
- Les taux votés par les collectivités, (foncier bâti, foncier non bâti, taxe d'habitation...)

*Les bases locatives sont revalorisées au niveau national en fonction de l'inflation constatée l'année précédente. Pour 2025, celles-ci augmenteront de 1.7 % (ce qui entraînera une augmentation d'autant de nos impôts). Pour info, l'augmentation en 2024 était de 3.9 % et de 7.1 % en 2023.

*Les taux

La Commune et la Communauté de Communes ont décidé de ne pas augmenter les taux du foncier bâti, du foncier non bâti et de la taxe d'habitation.

La taxe d'habitation a été supprimée en 2023 hormis pour les résidences secondaires.

A noter également que depuis le 1^{er} janvier 2024, la taxe d'habitation s'applique aussi sur les logements vacants.



Les Ordures ménagères

Les dépenses de fonctionnement pour 2024 liées aux déchets s'élèvent à 9,172 M€ et proviennent de **deux postes principaux** :

- ▶ **34 % pour la collecte des déchets** assurée en régie par le service ordures ménagères du Grand-Figeac, soit **132 €/an** en moyenne par foyer,
- ▶ **59 % pour leur traitement et la gestion des déchèteries** délégués au Syndicat Départemental d'Élimination des Déchets (SYDED), soit **232 €/an** en moyenne par foyer.

En termes de recettes, ce service est quasi intégralement financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), basée sur les valeurs locatives du foncier bâti.

En 2024, les tonnages d'ordures ménagères résiduelles (Sac noir) confirment la baisse constante observée depuis 2021 et passent en dessous de 8 000 tonnes. Ce qui permet de contrebalancer la hausse des dépenses liées au coût

de traitement des déchets et notamment le montant de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes). Le tonnage collecté des emballages recyclables augmente de 190 tonnes (soit +5,2 %) et le taux de refus se maintient autour de 23 %.

Le montant réalisé en 2024 pour régler les coûts au Syded de traitement est inférieur au prévisionnel grâce d'une part, à la maîtrise des tonnages collectés et d'autre part, aux bonnes performances sur le tri. Ainsi, **grâce à l'effort collectif mené en faveur de la réduction des déchets et du développement de la pratique du compostage, le taux de TEOM (Taxe d'Enlèvement Ordures Ménagères) n'augmente pas et reste identique à celui de 2024, soit 14,1 % bien en deçà des prévisions établies il y a deux ans.**

Pour continuer dans cette voie et limiter la hausse inévitable des coûts de traitement, la réduction des déchets et la pratique du compostage constituent des leviers très efficaces.



Le PLUI

Il a été définitivement adopté le 24 juin 2025.

Il sera prochainement consultable sur le site du Grand Figeac.

TVA

Les investissements importants réalisés en 2024 ont permis d'obtenir un remboursement de TVA à hauteur de 40 000 €.

Pêle-Mêle quelques travaux

- Remplacement du chauffe-eau de la salle polyvalente
- Mise en conformité des poêles à granulés des logements de la Mairie
- Remise en fonctionnement de la fontaine de la salle polyvalente
- Goudronnage du chemin du Pouget
- Empierrement d'une partie du chemin de Casse-Rouge

L'éclairage public

3 horloges connectées vont être mises en place sur les postes du Bourg, de la Mairie et du Caussanel. Celles-ci permettront de commander à distance l'éclairage public au moyen d'un téléphone.

Débroussaillage - Rappel

Nous rappelons l'importance du débroussaillage et de l'entretien régulier de votre terrain. En éliminant broussailles, herbes sèches et branches basses, vous réduisez le risque de propagation des incendies et facilitez l'intervention des pompiers en cas d'urgence. De plus, un terrain bien entretenu empêche les insectes nuisibles et les rongeurs de s'installer, évitant ainsi des problèmes de santé et d'hygiène pour vous et votre voisinage.

Pour info, vous pouvez consulter l'arrêté du 2 décembre 2009, portant réglementation des bruits de voisinage (notamment pour la tonte), sur le site internet de la préfecture du Lot.

Le Transport à la demande

Il permet aux personnes de se déplacer pour effectuer les démarches du « quotidien » (courses alimentaires, rendez-vous médicaux, Espaces France Service,...) pour 2€ le trajet soit 4€ l'aller-retour. Le transporteur vient vous chercher devant votre domicile et vous dépose à l'un des points d'arrêt prédéfinis.

Pour utiliser ce service aux jours et horaires indiqués ci-dessous, il est obligatoire de réserver son trajet auprès de la centrale de la Région au 0 805 608 100 (service et appels gratuits).

Ligne Ouest

Vous Habitez à : Assier, Boussec, Brengués, Corn, Durban, Espagnac St Eulalie, Espédailiac, Flaujac Gare, Grèzes, Issepts, Livernon, Quissac en Quercy, Reilhac, Reyrevignes, St Simon, Sonac

VOUS SOUHAITEZ VOUS RENDRE À :	QUEL JOUR ?	HORAIRES		ARRÊTS DESSERVIS
		ARRIVÉE À	DÉPART À	
Assier ou Lacapelle-Marival	Lundi	9h00	11h00	Gare SNCF/Maison de Santé
Assier / Livernon	Vendredi	13h30	16h30	Gare SNCF / Maison de Santé / EHPAD les Pradels/ Centre Bourg / Maison des aînés
Figeac	Mardi	14h30	16h30	Gare SNCF/Tribunal/Jardin de l'hôpital/Parking ADAR/Foirail
	Vendredi	10h00	12h00	
	Samedi	9h30	11h30	
Gramat	Vendredi	10h00	12h00	Place de la République / Maison médicale

Les réservations peuvent être effectuées au plus tard, la veille du déplacement avant 16h00.

Pour les déplacements du lundi, réservation le vendredi avant 16h00

Programme des animations été 2025

**Marché des producteurs
tous les vendredis à 17h
du 4 juillet au 29 août**

L'OUSTAL

Mary Bonnancy-Thomas assurera du 17 juillet au 31 août l'ouverture de l'Oustal, les jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 17h à 21h.

Tous les dimanches matin de 9h à 11h le petit déjeuner pourra être proposé sous réserve que des bénévoles puissent assurer le service.

Juillet

05/07	8h30 à l'Oustal	Initiation à la réfection des murets en pierre
09/07	19h30 à l'Oustal	Balade gourmande au crépuscule pause pique-nique au milieu du parcours
12/07	9h30 au Lac d'Albert	Journée patrimoine organisée par Maisons Paysannes du Lot
13/07	19h30 Le Caussanel	Repas et animation musicale du Comité des Fêtes
16/07	10h00 à l'Oustal	Balade à la découverte des baies (sur inscription)
23/07	21h00 Salle polyvalente	Conférence de Patrice FOISSAC « Les Villes du Quercy au Moyen âge »
27/07	17h00 à l'Oustal	Lecture à 2 voix « J'ai raison, j'ai pas tort... » par Claude Leclerc et Michel Lanot

Août

01/08	21h00 à l'Eglise	Concert guitare classique Paola, Victor et Gaël
03/08	22h00 Le Caussanel	Soirée observation des étoiles (club de Gramat)
06/08	08h30 à l'Oustal	Initiation à la réfection des murets en pierre
07/08	21h00 Salle Polyvalente	Soirée poésie
11/08	22h Salle polyvalente	Cinéma en plein air film « Chasse gardée »
13/08	08h00 à l'Oustal	Balade matinale autour d'Espédaillac
19/08	7h00 Four du Sullé 10h Four du Sullé 11h30 Four du Sullé 19h Le Caussanel	Pétrissage du pain Cuisson du pain Four ouvert à tous pour la cuisson de vos pains, plats ou pizzas Repas tiré du sac et dégustation des cuissons du matin
Du 29 au 31/08		Fête votive